

**Le Sauveteur Secouriste du Travail (SST) est un.e salarié.e de votre structure.**

Son rôle est de porter les premiers secours à toute victime d'un accident du travail ou d'un malaise, mais aussi d'être acteur/trice de la prévention dans son entreprise. Cette formation répond à l'obligation pour l'employeur de disposer de SST sur les chantiers et dans les ateliers (art. R4224-15 du Code du Travail).

### Objectifs

- Pouvoir dispenser les premiers secours en cas d'accident du travail et participer activement à la prévention
- Pouvoir organiser les moyens de secours dans la structure (art. R4224-16)
- Prendre conscience des risques et adhérer aux règles de sécurité

### Contenus Conformés au programme national de référence définis par l'INRS

#### Le sauvetage secourisme du travail

- Prévenir et protéger après un accident. Examiner la victime et faire alerter
- Secourir (saignement, étouffement, malaises, brûlures, traumatismes ou fractures supposées, plaies, inconscience, arrêt cardio-respiratoire...)
- D'alerter à informer
  - Rechercher les dangers persistants pour protéger
  - Repérer, isoler ou supprimer les dangers pour prévenir les accidents
  - Informer des dangers repérés et des actions mises en œuvre

#### Situations inhérentes aux risques spécifiques sur avis du Médecin du travail

- Conseils et cas concrets sur demande

### Méthodes pédagogiques et évaluation

- Animation basée sur une participation active
- Formation pratique et simulation d'accidents issus de l'activité professionnelle
- Supports pédagogiques audiovisuels, conçus pour un public peu ou pas lecteur
- Aide-mémoire INRS des conduites à tenir rappelant les gestes de secours remis aux stagiaires

**Évaluation** continue lors des séquences d'apprentissage et des mises en situation  
Évaluation finale : examen en situation d'accident simulé

Remise d'un Certificat SST (CSST) de l'INRS et d'une attestation de formation professionnelle, un questionnaire de satisfaction.

⇒ **Bon de commande ou devis téléchargeable sur le site.**

#### ■ Durée et amplitude :

14 heures sur 2 jours  
Horaires : 8h30-12h/13h-16h30

#### ■ Lieu : ALVEOLE

1011 rue des Glières  
74800 St Pierre en Faucigny  
OU en Entreprise

#### ■ Public / conditions d'accès

salarié.e.s de SIAE / d'entreprises. Inscription par la structure

#### ■ Prérequis :

Savoir lire, parler, écrire en Français.  
Savoir utiliser les 4 opérations : addition, soustraction, division, multiplication

#### ■ Intervenant.e.s :

Formateur PRAP habilité par l'INRS (Institut National De Recherche et de Sécurité) et Chantier École National

#### ■ Dates et délais d'accès :

à définir avec l'entreprise

#### ■ Contact et Inscription + accessibilité Pers.

**Handicapés :** Pôle ASP Alvéole : [accompagnement-pro@alveole.fr](mailto:accompagnement-pro@alveole.fr)

#### ■ Tarifs :

nous contacter

#### ■ Résultats :

taux de réussite : 87 %

